

Par, commune de *Chaudesaigues* (Cantal); IV, 42.

DÉCRET, du 3 mai 1895, portant déclaration d'intérêt public et fixation d'un périmètre de protection pour la source minérale de *Challes* (Savoie); IV, 286.

— 8 août 1895, portant extension des périmètres de protection des sources minérales appartenant à l'Etat dans les communes de *Vichy* et de *Cusset* (Allier); IV, 392.

— 8 août 1895, attribuant un périmètre de protection aux sources de *La Crevasse* et des *Romains* qui alimentent l'établissement thermal de *Saint-Honoré* (Nièvre); IV, 394.

— 6 janvier 1896, portant déclaration d'intérêt public et fixation d'un périmètre de protection pour la source minérale dite du *Puits*, commune de *la Motte-les-Bains* (Isère); V, 36.

— 16 février 1897, portant déclaration d'intérêt public et fixation d'un périmètre de protection pour la source minérale n° 1, dite des *Vieux-Bains*, commune de *Hammam-bou-Hadjar* (Algérie, département d'Oran); VI, 29.

§ II. — ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

ARRÊTÉS du ministre de l'intérieur autorisant l'exploitation et la vente de l'eau provenant de sources minérales : en 1892, I, 55, 218, 271 et 367; en 1893, II, 569; en 1894, III, 562; en 1895, IV, 523; en 1896, V, 623; en 1897, VI, 509; en 1898, VII, 552; en 1899, VIII, 664; en 1900, IX, 540; en 1901, X, 399.

DÉCRET, du 12 août 1897, portant déclaration d'intérêt public pour les sources minérales "*Badoit n° 2*", "*Remy*", "*Noël n° 3*" et "*Noël n° 5*", sises commune de *Saint-Galmier* (Loire); VI, 376.

Loi, du 28 février 1898, portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la C^{ie} fermière de l'établissement thermal de *Vichy* (exécution de divers travaux; prorogation du bail, etc.); VII, 56.

DÉCRET, du 17 avril 1898, portant déclaration d'intérêt public et fixation d'un périmètre de protection pour les sources minérales de *Rennes-les-Bains* (Aude); VII, 328.

— 9 août 1898 (les *Annales* indiquant par erreur 9 août 1897), portant déclaration d'intérêt public pour les sources minérales "*Parot*" "*Fontfort n° 2*" et "*Puy-Saint-Georges*", commune de *Saint-Romain-le-Puy* (Loire); VII, 416.

— 23 juillet 1901, portant extension et remplacement par un périmètre unique, des périmètres de protection attribués aux sources minérales appartenant à l'Etat dans les communes de *Vichy*, *Cusset* et *Hauterive* (Allier); X, 201.

ARRÊTÉS du ministre de l'intérieur rapportant des autorisations de sources minérales : en 1899, VIII, 664; en 1900, IX, 540.

ARRÊTÉS du ministre de l'intérieur autorisant des changements de noms de sources minérales : en 1892, I, 367; en 1893, II, 569;

en 1894, III, 562; en 1895, IV, 524; en 1897, VI, 509; en 1898, VII, 552; en 1899, VIII, 664; en 1901, X, 399.

SIXIÈME SECTION

OBJETS DIVERS

(Personnel, Ecoles, Institutions de prévoyance, Travail dans l'industrie, etc.)

PERSONNEL

DÉCRET, du 3 janvier 1894, portant fixation des traitements et déterminant les conditions d'avancement des contrôleurs des mines; III, 5.

— 3 janvier 1894, portant réorganisation du personnel des commis ponts et chaussées et des mines; III, 7.

— 1^{er} février 1894, fixant les conditions dans lesquelles les fonctionnaires et agents des services des ponts et chaussées et des mines seront considérés comme étant en service détaché; III, 49.

Loi de finances, du 29 mars 1897. Extrait (articles 28, 29 et 33) concernant des modifications apportées aux lois des 9 juin 1853 et 30 novembre 1875 sur les pensions civiles; VI, 90.

DÉCRET, du 27 mai 1897, modifiant le décret du 9 novembre 1853 relatif à l'admission à la retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat (maintien en service jusqu'à la remise du titre de pension); VI, 305.

DÉCRET, du 19 juillet 1897, déterminant les conditions du congé illimité pour les ingénieurs des ponts et chaussées et des mines; VI, 345.

— 28 juillet 1897, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 28 précité de la loi du 29 mars 1897 (Versement par quart du premier douzième du traitement, en vue de la pension de retraite); VI, 356.

Loi de finances, du 13 avril 1898. Extrait (article 44) relatif à une modification des dispositions de la loi du 9 juin 1853 en ce qui concerne les pensions allouées aux veuves et orphelins des fonctionnaires (réduction, de 30 à 25, des années de service conférant à la veuve ou aux orphelins le droit à la pension); VII, 327.

DÉCRET, du 26 octobre 1898, portant fixation des traitements des contrôleurs des mines; VII, 470.

— 7 novembre 1899, portant nouvelle fixation des traitements

des contrôleurs des mines; VIII, 609.

DÉCRET, du 7 novembre 1899, portant fixation des traitements des commis des ponts et chaussées et des mines; VIII, 610.

DÉCRET, du 2 août 1900, modifiant l'article 2 du décret du 7 novembre 1899, en ce qui concerne les conditions d'avancement des contrôleurs des mines; IX, 417.

ÉCOLES

DÉCRET, du 14 mars 1892, autorisant l'École nationale supérieure des mines à accepter le legs fait en sa faveur, par M. Rivot; I, 277.

DÉCISION ministérielle, du 22 juin 1892, autorisant l'École nationale supérieure des mines à fonder sous le nom de *prix Rivot*, deux prix annuels; I, 277.

— 30 juillet 1892, attachant les ingénieurs professeurs de l'École des mines de Saint-Etienne pendant les vacances de cette école, au service ordinaire de l'arrondissement minéralogique de Saint-Etienne; I, 278.

DÉCRET, du 14 septembre 1892, relatif à la fondation des bourses Henry Giffard, en faveur des élèves externes de l'École nationale supérieure des mines; I, 312.

— 2 février 1893, créant une chaire d'électricité industrielle à l'École nationale supérieure des mines; II, 64.

— 20 mars 1894, modifiant l'article 26 du décret du 18 juillet 1890, relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des mines; III, 91.

ARRÊTÉ ministériel, du 20 mars 1894, relatif aux demandes d'admission aux cours préparatoires et aux cours spéciaux de l'École

nationale supérieure des mines; III, 92.

ARRÊTÉ ministériel, du 27 octobre 1894, modifiant l'arrêté du 21 juillet 1890 relatif au règlement intérieur de l'École des mines de Saint-Etienne; III, 487.

— 27 octobre 1894, portant répartition des cours entre les différents professeurs de l'École des mines de Saint-Etienne; III, 513.

DÉCISION ministérielle, du 2 avril 1895, modifiant la décision du 30 juillet 1892, relative à l'adjonction des ingénieurs professeurs de l'École des mines de Saint-Etienne, au service de l'arrondissement minéralogique de Saint-Etienne; IV, 284.

ARRÊTÉ ministériel, du 13 juin 1895, fixant les conditions d'admission à l'École des mines de Saint-Etienne; IV, 313.

DÉCRET, du 20 juin 1895, autorisant le ministre des travaux publics à accepter, pour l'École nationale supérieure des mines, le legs Cotteau; IV, 326.

ARRÊTÉ ministériel, du 12 septembre 1895, complétant l'arrêté du 13 juin 1895, relatif aux conditions d'admission à l'École des mines de Saint-Etienne; IV, 411.

ARRÊTÉ ministériel, du 1^{er} octobre 1896, modifiant le programme des connaissances exigées pour l'admission à l'École des mines de Saint-Etienne; V, 507.

DÉCRET, du 18 octobre 1896, portant réorganisation de l'École nationale supérieure des mines; V, 540.

ARRÊTÉ ministériel, du 19 octobre 1896, portant règlement pour le régime intérieur de l'École nationale supérieure des mines; V, 552.

DÉCRET, du 21 juillet 1897, modifiant l'article 26 du décret du 18 octobre 1896, relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des mines (fixation des limites minimum et maximum d'âge pour l'admission des élèves externes); VI, 355.

ARRÊTÉ ministériel, du 29 septembre 1897, modifiant le règlement intérieur de l'École des mines de Saint-Etienne (répartition des cours entre les trois années d'études et détermination des coefficients attribués aux divers examens et exercices pratiques); VI, 412.

DÉCRET, du 6 avril 1898, portant acceptation d'un don fait à l'École nationale supérieure des mines par M. Egleston, doyen de

l'École des mines de New-York; VII, 351.

ARRÊTÉ ministériel, du 14 septembre 1899, modifiant le règlement intérieur de l'École des mines de Saint-Etienne; VIII, 544.

DÉCRET, du 19 décembre 1899, modifiant divers articles du décret du 18 octobre 1896, relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des mines; VIII, 654.

Loi de finances, du 13 avril 1900. Extrait (article 34) relatif à l'attribution de la personnalité civile à l'École nationale supérieure des mines; IX, 143.

ARRÊTÉ ministériel, du 16 août 1900, modifiant l'article 3 de l'arrêté du 12 septembre 1895 relatif aux conditions d'admission à l'École des mines de Saint-Etienne; IX, 427.

— 16 août 1900, modifiant les articles 15 et 18 du règlement intérieur de l'École des mines de Saint-Etienne; IX, 428.

— 25 février 1901. Extrait (article 58) relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des mines; X, 64 (*).

(*) Disposition modifiée par l'article 22 de la loi du 8 novembre 1901; voir volume de 1902, note de la page 89.

INSTITUTIONS DE PREVOYANCE

Loi, du 15 juillet 1850, réglant l'organisation des sociétés de secours mutuels; III, 472.

DÉCRET, du 14 juin 1851, relatif à l'application de la loi précédente; III, 475.

DÉCRET, du 26 mars 1852, relatif aux sociétés de secours mutuels approuvées; III, 477.

— 26 avril 1856, relatif à la constitution de pensions par les sociétés de secours mutuels; III, 480.

Loi, du 20 juillet 1886, portant organisation de la caisse nationale de retraites pour la vieillesse; III, 429.

DÉCRET, du 28 décembre 1886, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi précédente; III, 433.

Loi, du 29 juin 1894, portant organisation des caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs; III, 358.

DÉCRET, du 25 juillet 1894, portant règlement d'administration publique pour l'application des articles 23 et suivants de la loi précédente (liquidation des anciennes caisses); III, 398.

— 14 août 1894, *Idem*; application des articles 1, 2, 3 et 28 (versements pour la retraite); III, 425.

Loi, du 19 décembre 1894, rectifiant la loi du 29 juin 1894 (Prorogation des délais pour la mise en application de la loi et modification de la procédure concernant la commission arbitrale); III, 560.

— 27 décembre 1895, concernant les caisses de retraite, de secours et de prévoyance fondées au profit des employés et ouvriers; IV, 520.

— du 16 juillet 1896, modifiant l'article 41 de la loi du 29 juin 1894 (désignation de la mairie comme lieu de vote pour les élections des membres des con-

seils d'administration; partage, s'il y a lieu, de la circonscription en sections électorales ayant chacune au moins deux conseillers à élire; désignation du juge de paix compétent au cas où la circonscription comprend des communes dépendant de cantons différents); V, 405.

Loi de finances, du 29 mars 1897. Extrait (article 45) modifiant l'article 16 de la loi du 20 juillet 1886 (liquidation de la pension dont l'entrée en jouissance a été fixée à un âge inférieur à 65 ans); VI, 92.

DÉCRET, du 14 octobre 1897, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 27 décembre 1895, relative aux caisses de retraite, de secours et de prévoyance fondées au profit des employés et ouvriers; VI, 420.

Loi, du 1^{er} avril 1898, relative aux sociétés de secours mutuels (abrogeant la législation antérieure); VII, 295.

DÉCRET, du 12 juin 1900, partageant, en deux sociétés distinctes, la société de secours (section de *Camplong*) des ouvriers et employés de la C^{ie} de quatre mines réunies de *Graisessac* (Hérault); IX, 240.

Loi, du 7 juillet 1900, autorisant l'administration des postes et des télégraphes à effectuer, pour le compte de la caisse des dépôts et consignations, l'encaissement des fonds des Sociétés de secours mutuels approuvées; IX, 233.

TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE

Loi, du 2 novembre 1892, sur le travail des enfants, des filles mi-

neures et des femmes dans les établissements industriels; I, 329.

DÉCRET, du 15 novembre 1892, portant nomination des membres de la commission supérieure du travail (commission instituée par l'article 22 de la loi du 2 novembre 1892); I, 339.

— 13 décembre 1892 (modifié par le décret du 18 décembre 1893) portant organisation du service de l'inspection du travail dans l'industrie; I, 352, et III, 75.

— 8 mars 1893, nommant un membre de la commission supérieure du travail dans l'industrie; II, 66.

— 21 avril 1893, déterminant la forme du procès-verbal de déclaration des accidents survenus dans les établissements industriels (application de la loi du 2 novembre 1892); II, 204.

— 3 mai 1893, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 9 de la loi du 2 novembre 1892 (durée du travail effectif des enfants du sexe masculin dans les mines, minières et carrières); II, 263.

— 13 mai 1893, portant règlement d'administration publique pour l'application des articles 12 et 13 de la loi du 2 novembre 1892 (travaux interdits aux femmes, filles et enfants dans les établissements industriels); II, 269.

Loi, du 12 juin 1893, concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels; II, 365.

DÉCRET, du 15 juillet 1893, portant règlement d'administration publique pour l'exécution des articles 4, 5, 6 et 7 de la loi du 2 novembre 1892 (durée du tra-

vail des enfants et des femmes; repos hebdomadaire); II, 407.

DÉCRET, du 20 novembre 1893, déterminant la forme du procès-verbal de déclaration des accidents survenus dans les établissements industriels (application de la loi du 12 juin 1893); II, 536.

— 18 décembre 1893, modifiant le décret du 13 décembre 1892, relatif à l'organisation du service de l'inspection du travail dans l'industrie; III, 75.

— 10 mars 1894, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 12 juin 1893; III, 84.

ARRÊTÉ du ministre du commerce et de l'industrie, du 31 juillet 1894, déterminant les charges qui peuvent être traînées ou poussées par les jeunes ouvriers ou ouvrières (application de l'article 11 du décret du 13 mai 1893); III, 405.

DÉCRET, du 26 juillet 1895, modifiant les articles 1^{er}, 3, 5 et 6, du décret du 15 juillet 1893 (durée du travail des enfants et des femmes); IV, 338.

— 21 juin 1897, modifiant la nomenclature des établissements dans lesquels l'emploi des enfants, des filles mineures et des femmes est autorisé; VI, 334.

— 29 juillet 1897, complétant la nomenclature des industries admises à bénéficier des tolérances prévues par la loi du 2 novembre 1892 en ce qui concerne le travail de nuit, le repos hebdomadaire et la durée du travail; VI, 358.

— 24 février 1898. *Idem. Idem*; VII, 55.

Loi, du 9 *avril* 1898, concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail; VII, 316.

DÉCRET, du 28 *février* 1899, portant règlements d'administration publique pour l'application des articles 26, 27 et 28 de la loi du 9 avril 1898 (trois décrets de même date); VIII, 37, 64 et 71.

ARRÊTÉ du ministre du commerce et de l'industrie, du 1^{er} *mars* 1899, instituant un comité consultatif des assurances contre les accidents du travail; VIII, 85.

DÉCRET, du 10 *mai* 1899, conférant au comité consultatif des assurances contre les accidents du travail, la surveillance des caisses de secours constituées dans les industries autres que les mines, minières et carrières; VIII, 365.

ARRÊTÉ du ministre de l'intérieur, du 16 *mai* 1899, concernant l'application, de la part des sociétés de secours mutuels, des dispositions de l'article 5 de la loi du 9 avril 1898 (convention avec les chefs d'entreprise pour le paiement des frais de maladie et de l'indemnité journalière aux victimes d'accidents ayant entraîné une incapacité temporaire de travail); VIII, 366.

Loi, du 24 *mai* 1899, étendant, en vue de l'application de la loi du 9 avril 1898, les opérations de la caisse nationale d'assurances en cas d'accidents; VIII, 373.

DÉCRET, du 26 *mai* 1899, approuvant les tarifs établis par la caisse nationale d'assurances en cas d'accident, conformément

à la loi précitée du 24 *mai* 1899; VIII, 376.

Loi, du 29 *juin* 1899, relative à la résiliation des polices d'assurances souscrites par les chefs d'entreprises soumis à l'application de la loi du 9 avril 1898; VIII, 419.

— 30 *juin* 1899, concernant les accidents causés dans les exploitations agricoles par l'emploi de machines mues par des moteurs inanimés; VIII, 421.

DÉCRET, du 30 *juin* 1899, portant règlement d'administration publique pour l'exécution des articles 11 et 12 de la loi du 9 avril 1898 (modèles des déclarations des accidents survenus dans les établissements industriels, des récépissés de ces déclarations, du procès-verbal du maire, des avis au service d'inspection du travail ou au service des mines et de la transmission à la justice de paix); VIII, 422.

— 1^{er} *juillet* 1899, complétant nomenclature des industries admises à bénéficier des tolérances prévues par la loi du 2 novembre 1892, en ce qui concerne le repos hebdomadaire et la durée du travail; VIII, 445.

— 18 *août* 1899 modifiant les modèles annexés au décret du 30 *juin* 1899 relatif à l'application des articles 11 et 12 de la loi du 9 avril 1898; VIII, 486.

ARRÊTÉ ministériel, du 24 *août* 1899 modifiant l'arrêté du 1^{er} *mars* 1899, relatif à l'institution d'un comité consultatif des assurances contre les accidents du travail; VIII, 495.

Loi, du 30 *mars* 1900, modifiant

et complétant la loi du 2 novembre 1892 ainsi que le décret-loi des 9-14 septembre 1848, relatif à la durée du travail des adultes hommes; IX, 131.

Loi de finances, du 13 *avril* 1900. Extrait (article 31) concernant une disposition additionnelle à la loi du 9 avril 1898 (frais de transport des juges de paix et émoluments des officiers ministériels); IX, 143.

DÉCRET, du 14 *août* 1900, approuvant le nouveau tarif établi par la caisse nationale d'assurances en cas d'accidents, conformément à la loi du 24 *mai* 1899; IX, 421.

— 17 *septembre* 1900, portant création et organisation des conseils du travail; IX, 454.

ARRÊTÉ du ministre du commerce et de l'industrie, du 10 octobre 1900 modifiant l'arrêté du 1^{er} *mars* 1899 relatif à l'institution d'un comité consultatif des assurances contre les accidents du travail; IX, 477.

DÉCRET, du 2 *janvier* 1901, modifiant le décret du 17 septembre 1900, relatif à la création des conseils du travail; X, 5.

ARRÊTÉ du ministre du commerce et de l'industrie, du 2 *février* 1901, instituant à Douai (Nord) un conseil du travail pour l'industrie houillère; X, 42.

DÉCRET, du 14 *juillet* 1901, modifiant l'article 5, § 2, du décret du 10 *mars* 1894 (aérage et chauffage des locaux dépendant des établissements industriels); X, 196.

Divers.

RÈGLEMENT, du 1^{er} *septembre* 1884, ayant pour objet de prévenir les abordages en mer. (Extrait); II, 556.

DÉCRET, du 26 *janvier* 1892, modifiant la nomenclature des établissements insalubres, dangereux ou incommodes; I, 12.

— 4 *février* 1892, modifiant le décret du 19 *août* 1891 relatif aux attributions et au fonctionnement de l'Office du travail; I, 29.

— 2 *février* 1892, nommant M. *Viette* (député), ministre des travaux publics en remplacement de M. Yves Guyot; I, 54.

ARRÊTÉ ministériel, du 8 *novembre* 1892, créant un service spécial pour l'exécution de la topographie souterraine de la Bresse; I, 350.

DÉCRET, du 6 *décembre* 1892, nommant M. *Viette* (précédemment démissionnaire), ministre des travaux publics; I, 352.

Loi, du 27 *décembre* 1892, sur la conciliation et l'arbitrage facultatif en matière de différends collectifs entre patrons et ouvriers ou employés; I, 359.

— 29 *décembre* 1892, sur les dommages causés à la propriété privée par l'exécution de travaux publics; I, 362.